

Win4Cancer Lottery avec tirage 50/50 — règlement

Période de licence : Du 29 juin 2026 au 19 novembre 2026. En vigueur depuis le 16 juin 2026.

Licence de loterie du prix principal no RAF1553326 · Licence de loterie du tirage 50/50 no RAF1553324

Portée et préséance

Le présent règlement régit la Win4Cancer Lottery et le tirage 50/50 qui l'accompagne, organisés par Ajax Pickering Hospital Foundation en vertu de deux licences délivrées par la Alcohol and Gaming Commission of Ontario : Licence de loterie du prix principal no RAF1553326 · Licence de loterie du tirage 50/50 no RAF1553324.

L'achat d'un billet vaut acceptation du présent règlement. Lorsqu'un élément publié ailleurs sur ce site — un résumé, une réponse de la FAQ, une publication sur les réseaux sociaux — diffère de ce qui est écrit ici, la présente page et les conditions de licence prévalent. Les règles sont numérotées de façon continue et chaque numéro ci-dessous est utilisé.

Le règlement

- 1 La valeur totale de tous les lots de la loterie est de \$116,568.70.

- 2 Au maximum 23,313 billets de la loterie principale sont offerts en vente.

- 3 Les prix des billets de la loterie principale sont :
 - 1 billet pour \$25
 - 8 billets pour \$100
 - 30 billets pour \$250

- 4 Le fonds de lots du tirage 50/50 correspond à 50 % de la valeur totale de tous les billets complémentaires 50/50 vendus pendant la période de licence.

- 5 Les prix des billets complémentaires du tirage 50/50 sont :
 - 5 billets pour \$10
 - 30 billets pour \$20
 - 150 billets pour \$50

- 300 billets pour \$75

6 Un billet valide constitue le reçu et la preuve d'achat.

7 Seuls les billets valides participent aux tirages.

8 Aucun reçu fiscal ne peut être délivré pour l'achat de billets de loterie.

9 L'acheteur doit se trouver dans la province de l'Ontario au moment de l'achat.

10 L'acheteur doit être âgé d'au moins 18 ans.

11 Aucun billet ne peut être acheté pour une personne de moins de 18 ans, ni à son nom.

12 Tous les billets de la loterie principale et du tirage 50/50 sont vendus par les systèmes et le site de BUMP, A Division of Canadian Bank Note Company Ltd..

13 Le site officiel de vente est win4cancer.ca. Les billets achetés en ligne sont envoyés à l'adresse courriel indiquée par l'acheteur. Des billets sont également vendus en personne aux terminaux de point de vente à divers endroits de la région : Des billets sont également vendus en personne aux terminaux de point de vente de la région, du 29 juin 2026 à 10 h au 19 novembre 2026 à 11 h 59. Un billet imprimé est remis au terminal.

14 Au moment du paiement, en ligne comme au terminal de point de vente, l'acheteur peut ajouter un billet du tirage 50/50. Un billet complémentaire 50/50 ne peut être acheté qu'avec un billet de la loterie principale Win4Cancer. À chaque achat.

15 Chaque billet valide inscrit à un tirage anticipé — y compris les billets gagnants — demeure admissible au tirage principal et au tirage 50/50.

16 Ne sont pas admissibles :

- Les employés et les membres du conseil d'administration de la Fondation de l'hôpital Ajax Pickering
- L'équipe de haute direction et le conseil d'administration de Lakeridge Health
- Les employés de TBK Creative
- Les employés du fournisseur de matériel de jeu enregistré BUMP, A Division of Canadian Bank Note
- Les employés d'Ajax and Pickering Boyer

- Les membres du même ménage que les personnes ci-dessus
 - Les employés de la Commission des alcools et des jeux de l'Ontario
-

17 Tirages anticipés :

- a. Lot de \$3,000. Billets jusqu'au Mercredi 2 septembre 2026, 23 h 59 HE. Tirage le Jeudi 3 septembre 2026, 12 h HE au bureau de la Fondation, 580 Harwood Avenue South, Ajax, ON L1S 2J4.
 - b. Lot de \$2,000. Billets jusqu'au Mercredi 30 septembre 2026, 23 h 59 HE. Tirage le Jeudi 1er octobre 2026, 12 h HE au bureau de la Fondation, 580 Harwood Avenue South, Ajax, ON L1S 2J4.
 - c. Lot de \$1,000. Billets jusqu'au Mercredi 28 octobre 2026, 23 h 59 HE. Tirage le Jeudi 29 octobre 2026, 12 h HE au bureau de la Fondation, 580 Harwood Avenue South, Ajax, ON L1S 2J4.
-

18 Le prix principal est une Chevrolet Corvette Stingray coupé 2 portes 1LT 2026 d'une valeur de \$110,568.70, toutes taxes comprises. Les billets sont en vente jusqu'au 19 novembre 2026, 11 h 59 HE.

19 Le lot du tirage 50/50 correspond à 50 % de la valeur totale de tous les billets complémentaires 50/50 vendus pendant la période de licence. Les billets sont en vente jusqu'au 19 novembre 2026, 11 h 59 HE.

20 Le tirage principal et le tirage 50/50 ont lieu le 19 novembre 2026, 14 h HE au bureau de la Fondation, 580 Harwood Avenue South, Ajax, ON L1S 2J4.

21 Le numéro du billet gagnant, le nom du gagnant et sa ville de résidence sont consignés et annoncés sur le site et sur les réseaux sociaux.

22 Un représentant de la Fondation avise le gagnant et lui fournit les instructions pour réclamer son lot.

23 Les lots des tirages anticipés peuvent être récupérés au bureau de la Fondation, ou un envoi peut être convenu avec la Fondation.

24 Le gagnant doit accepter le lot tel qu'offert. Dès le transfert, le gagnant est responsable de l'immatriculation, du permis et de l'assurance. Aucune contrepartie en argent n'est offerte. Le véhicule est remis au 425 Bayly St W, Ajax, ON L1S 6M3.

- 25 Les renseignements personnels sont recueillis uniquement pour conclure la vente des billets, identifier les acheteurs et communiquer avec eux. La politique de confidentialité est publiée sur ce site et disponible auprès de la Fondation sur demande.
-
- 26 La liste des gagnants est publiée sur win4carcer.ca.
-
- 27 Les demandes se font par courriel à support@win4carcer.ca.
-
- 28 Définitions :
- **AGCO** — Alcohol and Gaming Commission of Ontario.
 - **Win4Cancer Lottery** — le système de tirage électronique approuvé par la AGCO, conçu par Canadian Bank Note et exploité par Ajax Pickering Hospital Foundation.
 - **Dashboard** — un composant du système informatique de Canadian Bank Note.
 - **Tirage** — la sélection d'un numéro gagnant par le générateur de nombres aléatoires du système.
 - **Joueur** — une personne ayant acheté un billet valide.
 - **Lot** — le prix principal, un lot de tirage anticipé ou le lot 50/50, tels que décrits ci-dessus.
 - **Numéro de billet** — le numéro unique attribué par le système à chaque billet vendu.
 - **Billet valide** — un billet émis par le système, payé intégralement, ni annulé ni invalidé.
 - **Gagnant** — le joueur détenant le billet gagnant d'un tirage donné.
 - **Numéro gagnant** — le numéro de billet choisi par le générateur de nombres aléatoires.
 - **Billet gagnant** — le billet valide portant le numéro gagnant.
-
- 29 Le présent règlement entre en vigueur le 16 juin 2026.
-
- 30 Jouez de façon responsable. 18 ans et plus. Ontario seulement. ConnexOntario 1-866-531-2600. Licence de loterie du prix principal no RAF1553326 · Licence de loterie du tirage 50/50 no RAF1553324.
-

Modifications

Toute modification du présent règlement pendant la période de licence requiert l'approbation de la Alcohol and Gaming Commission of Ontario. Une modification approuvée est publiée sur cette page et la date d'entrée en vigueur est mise à jour. La Fondation conserve la version remplacée et la fournit sur demande écrite à support@win4carcer.ca.

Différends

Un différend portant sur le déroulement d'un tirage, la validité d'un billet ou l'attribution d'un lot doit être soulevé par écrit auprès de la Fondation. À défaut de règlement, il peut être porté devant la Alcohol and Gaming Commission of Ontario, qui réglemente les licences de tirage en Ontario. Le présent règlement est régi par les lois de la province de l'Ontario et les lois fédérales du Canada qui s'y appliquent.

Dernière mise à jour : 16 juin 2026.